

---

# Programme de Formation

---

## ELEC - Habilitation personnel non électricien recyclage BS BE

---

### Organisation

---

**Durée :** 10 heures et 50 minutes

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique

---

#### **Public visé**

Le public visé par cette formation comprend :

- Tout le personnel amené à effectuer des opérations de changement de configuration électrique au sein d'une installation, en utilisant des appareillages appropriés.
- Les manœuvres et autres opérateurs qui doivent disposer d'un titre d'habilitation sur les niveaux requis pour garantir leur sécurité et celle des autres.



#### **Objectifs pédagogiques**

Les objectifs pédagogiques de cette formation visent à garantir que, à l'issue de celle-ci, chaque stagiaire soit en mesure de :

- Travailler en toute sécurité en maîtrisant le risque électrique tant en basse tension qu'en haute tension.
- Se déplacer dans un environnement électrique et réagir de manière appropriée en cas d'accident.
- Comprendre et appliquer les procédures de sécurité lors de changements de configuration électrique.
- Évaluer les risques associés à l'utilisation des matériels électriques et agir en conséquence.

Ces compétences sont fondamentales pour garantir la sécurité des personnes et la conformité aux normes en vigueur.



#### **Description**

Cette formation est conçue pour assurer une maîtrise des risques électriques, conformément à la norme NFC 18510. Le contenu pédagogique de la formation se décline en plusieurs modules essentiels, incluant :

- Les grandeurs électriques : comprendre les effets du courant sur le corps humain, les concepts d'électrisation et d'électrocution, ainsi que les brûlures pouvant en résulter.
- Les risques : identifier les dangers associés à l'utilisation et à la manipulation de matériels et outillages électriques.
- Les domaines de tension et les habilitations : définir les différents domaines de tension, les zones d'environnement, les rôles de chacun et le principe d'une habilitation.
- Les moyens de protections collectives : introduction aux équipements de protections collectives tels que barrières, écrans et banderoles.



- Secours : apprendre la conduite à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie.
- Un environnement électrique : apprendre les procédures et consignes à respecter dans un environnement électrique.
- Le rôle du BO – H0(V) : comprendre les responsabilités des acteurs concernés, les limites de l'habilitation chiffre "0" et la gestion de la zone de travail.
- Le rôle du BS : délimiter les autorisations et interdits liés à l'habilitation BS et savoir quelles informations transmettre au chargé d'exploitation électrique.

La formation se déroule sur une durée de 1,50 jour(s), soit 10,50 heures et inclut des exercices pratiques ainsi que des apports théoriques afin de sensibiliser les participants aux risques électriques de manière participative.



### **Prérequis**

Pour participer à cette formation, il est nécessaire de remplir certains pré-requis :

- Être apte à son poste de travail pour garantir la sécurité lors des interventions.
- Avoir suivi une formation initiale BS BE afin de disposer des connaissances de base requises.
- Être manoeuvre et disposer d'un titre d'habilitation correspondant aux niveaux demandés.
- Être capable de lire, écrire et comprendre le français pour suivre la formation efficacement.

Ces pré-requis sont essentiels pour assurer un niveau homogène de compétence parmi les participants.



### **Modalités pédagogiques**

Cette formation utilise une approche pédagogique variée et interactive, intégrant :

- Des exercices pratiques permettant aux stagiaires d'appliquer immédiatement les concepts appris.
- Des apports théoriques pour établir une base solide de connaissances.
- Une méthode participative qui encourage l'interaction et le partage d'expériences entre les participants.

Ces modalités visent à maximiser l'engagement des stagiaires et à favoriser une meilleure assimilation des connaissances.



### **Moyens et supports pédagogiques**

Supports de cours numériques



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Les modalités d'évaluation des compétences acquises durant la formation se déclinent en plusieurs étapes :

- Évaluation des savoirs : un questionnaire à choix multiple (QCM) de 15 questions minimum sera administré, avec un seuil de réussite fixé à 70% de bonnes réponses.
- Évaluation des savoir-faire : réalisée après validation des savoirs, elle implique des mises en situation pratique, où les stagiaires seront évalués sur leur capacité à appliquer les connaissances en conditions réelles.

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre, en fonction du contrôle des connaissances.



### **Informations sur l'admission**

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le début de la formation.



### **Informations sur l'accessibilité**

Cette formation prend en compte l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Des moyens matériels et humains seront mis en œuvre pour garantir que toutes les personnes puissent suivre le programme sans entrave.



Il est conseillé aux personnes nécessitant des aménagements spécifiques de contacter le référent handicap, afin de discuter des modalités et supports de formation adaptés à leurs besoins.

La sensibilisation des intervenants aux enjeux de l'accessibilité est également une priorité, afin d'assurer un environnement d'apprentissage inclusif.